



Arnaques annuaire telephonique

Par **magaloché_old**, le **09/10/2007 à 22:29**

Ma mère s'est fait démarchée par téléphone par une société pour faire paraître ses coordonnées professionnelles sur un annuaire téléphonique sur internet. Cette offre était soit disant gratuite alors ma mère a signé un fax que la société lui a envoyé. Il s'avère qu'un mois après la société lui réclamée la somme de 900€ pour le premier trimestre de parution. Etonnée ma mère a résilié le contrat mais a quand même payé la somme. Aujourd'hui cette société lui envoie une assignation pour impayé d'une valeur de 10674€ qu'elle doit payer dans la journée. Bien sûr elle n'a pas payée et la société la rappelle pour lui faire peur. Que doit elle faire, qu'elle procédure doit elle engagée sachant qu'il n'y a pas d'adresse ni de téléphone de cette société et que le compte sur lequel elle devrait verser l'argent est en Belgique? merci d'avance pour votre aide

Par **Jurigaby**, le **09/10/2007 à 22:34**

la société en question ne s'appellerait t'elle pas "annuaire pro" ou un truc dans le genre?
J'avais déjà eu affaire à des "gens comme ça" qui avait essayé d'arnaquer ma pauvre maman..
J'ai déposé une belle plainte pénale pour tentative d'escroquerie..

Par **magaloché_old**, le **09/10/2007 à 22:38**

La société s'appelle "annuaire Télécom".
Qu'elles ont été les suites après la plainte déposée?

Par **Jurigaby**, le **09/10/2007 à 22:58**

Bonjour..rnlls e tourve qu'on a été des milliers à porter plainte...rnla société a coulé en liquidation judiciaire.rnrnN'importe comment, ne payer pas...rnrnEnfin bon, a votre place, j'appèlerai une assiciation de consommateurs, je suis persuadé qu'ils vous diront que la société est bien connue de leur service..

Par **herisson33**, le **24/10/2007 à 16:59**

BonjourrnrnMa fille a été dans le même cas,c'est à dire qu'elle a été arcelée par plusieurs "société" luidemandant de régler une somme importante suite soit disant à une commande de parution dans leur annuaire professionnelrnpour le 1er elle a payé car elle avait un doute sur ce qu'elle avait fait, ils sont très fort la dessus. Puis elle a eu d'autres appels d'autre siciété luidemandant la même chose. cette fois ci elle ne s'est pas laissé faire, mais on continue de la harceler ...rnma question est de savoir s'il existe une association ou autre chose qui regrouperait des personnes dans son cas qui voudrait faire arrêter ce phénomène qui, depuis qu'on en parle autour de nous, a l'air d'être connu mais que l'on ne puisse rien faire contre eux???????rnrnmerci d'avance pour vos réponses

Par **lucco**, le **22/11/2007 à 15:52**

bonjour, je viens juste d'etre victime de cette "annuaire telecom" par le meme moyen (appel tel et fax) je dois payer 8800 € de suite sous peine de poursuite.rnquel recours avez vous eu ?

Par **julmog**, le **29/11/2007 à 17:53**

bonjour, c'est une arnaque pure et simple il n'y a pas besoin de recours .rnj'ai failli en etre victime mais avant de payer ce qu'il demandait (6000 euros)rnj'ai appelle la banque en belgique qui m'a confirmée que le no de compte correspondait a une personne israelienne et pas du tout a une societe.rntout l'argent transit par la belgique pour aller en israel.rnla banque fait elle meme des recherches sur eux.rnmoi je les ai rappelé pour leur dire que j'avais compris leurs manège et que j'avais porté plainte. il m'ont racroché au nez..

Par **Visiteur**, le **05/12/2007 à 18:46**

Bonjour rnrnJe suis gérant d'une société qui s'appelle ATCC (Annuaire Telecom Conseil Communication) et depuis deux jours je reçois des appels téléphoniques de personnes qui pensent que c'est notre société qui les a arnaquée.rnrnPouvez vous me donner les coordonnées téléphoniques et/ou adresse de cette société 'Annuaire Telecom' ainsi que les coordonnées de la banque belge ?.rnrnEnfin tout ce que vous avez pour que je puisse

informer les personnes qui me téléphone et aussi porter plainte rnrnD'avance merci pour vos réponses

Par **pourjou**, le **12/12/2007** à **18:31**

Bonjour,

J'aurais un message en particulier pour Julmog.

Notre société vient également d'être victime de Annuaire télécom. C'est très urgent car on leur a viré une très grosse somme d'argent. Pourriez-vous me donner le N° de téléphone de leur banque pour que je la contacte. Même si ils ne peuvent rien faire, je veux quand même les informer. Nous voudrions agir au plus vite, merci à Julmog de nous aider.

Par **julmoq**, le **13/12/2007** à **11:03**

bonjour , voici les infos que j'ai pu obtenir sur eux
la banque en belgique est la banque du
brabant (credit mutuel belge)
située avenue louise a bruxelles
apparemment le compte est au
nom de basher levana (femme israelienne)
la personne que j'ai eu au tel la bas est madame
marencart
tel de la banque : 00+32 25053100
je vous donne aussi le numero de tel de soi
disant annuaire telecom que j'ai eu quand il ont essayé de m'avoir, mais je pense qu'il ne doit
plus être en service.
voila , en espérant que vous pourrez faire quelque
chose.

Par **pourjou**, le **13/12/2007** à **11:20**

Bonjour!rnrnMerci beaucoup pour la rapidité de votre réponse.rnNous avons fait le virement sur le compte d'une autre banque, ce n'était pas la Banque Brabant mais je pense que cette personne a dû changer de compte bancaire suite aux nombreuses plaintes déposées...rnJe vais quand même contacter la banque Brabant.

Par **lilimoncousin old**, le **13/12/2007** à **15:25**

bonjour, nous venons d'avoir droit à une rencontre téléphonique avec ce fameux "annuaire télécom", évidemment, en tant que commerciaux nous avons eu de suite à la puce à l'oreille, une très mauvaise élocution de la part de la personne qui nous contactait au nom de france télécom, qu'ils allaient nous envoyer un fax de mise à jour et qu'il fallait absolument le signer et leur renvoyer par fax.... avant de faire quoi que ce soir, comme cette personne ne m'inspirait pas confiance, et que justement je suis en relation avec les véritables pages jaunes, je lui ai demandé où en était notre affaire.... évidemment il ne savait absolument pas de quoi je parlais.. et j'ai appelé les vraies pages jaunes pour en savoir plus, c'est là que j'ai su qu'il s'agissait d'une véritable arnaque ! la personne a rappelé un peu plus tard pour que je lui renvoie le fax - oppressant le type en plus - je lui ai dit que les tarifs ne correspondaient pas à ceux qui m'étaient appliqués d'habitude etc... tout en politesse, je voulais voir jusqu'où il allait oser aller et s'emmêler les pinceaux... et aujourd'hui, qui me rappelle ? l'annuaire télécom,

alors, là je lui dit, c'est bizarre, je viens d'avoir les pages jaunes qui m'ont signalés que vous étiez une véritable arnaque, et là.... les insultes d'une dizaine de personne fusent, des insultes que je n'écrirais pas ici..... attention, soyez vigilant !!rnaprès mon enquête j'ai relevé : 49/51 rue du pontthieurn75008 PARIS Tél 01.72.89.93.11 rnle rcs sur le document est evidemment fauxrnbonne journée

Par **pourjou**, le **14/12/2007 à 10:01**

Bonjour,rnrnIl existe une association NAGE <http://www.chez.com/nage/> qui regroupe depuis 1999 des dossiers de personnes/entreprises ayant été arnaquées par des sociétés du type "annuaire telecom". Ils ont réussi à ouvrir des procédures judiciaires contre certaines sociétés et certains procès ont été gagnés. Allez voir leur site!

Par **pourjou**, le **17/12/2007 à 10:37**

Ceci est un message pour Magaloche.rnrnbonjour,rnJ'aurais voulu savoir si votre situation a avancé maintenant. Avez-vous pu récupérer votre argent? Merci de nous dire comment vous procédez car nous sommes dans la même situation que vous et nous désespérons...rnDans l'attente de vous lire...rnBonne journée

Par **pouzadoux**, le **20/12/2007 à 08:47**

Bonjour,rnrnCeci est un message pour Jurigaby :rnrnJe pense etre une victime à l'arnaque type annuaire telephoniquernrnPouuriez vous m'indiquer la procedure à suivre pour déposer une plainte penale pour tentative d'escroqueriernrnmerci

Par **samso**, le **02/01/2008 à 18:52**

Bonjour,rnje suis scandalisée de voir que Le gérant de la Société ATCC (annuaires telecom conseil communication)rna passé un message au mois de decembre 2007 sur le site pour tenter de faire croire qu'il ne fallait pas les confondre avec les arnaqueurs cités dans ce forum,rnet bien moi je confirme que notre société s'est faite arnaquée par eux.rnrnEn effet, ils vous démarchent par téléphone, vous font croire que pour exactement les mêmes parutions ils sont 15 % moins chers que "les pages jaunes". c'est faux, au lieu de vous faire faire les mêmes parutions que les pages jaunes, ils en font la moitié. (ils nous ont pris 2890 euros pour nous faire la moitié de parution par rapport aux pages jaunes qui nous prenaient eux 3500 euros)rn Nous, nous paraissions depuis 10 ans dans les 2 éditions (botins professionnels des pages jaunes) Nord et Sud de notre département avec un pavé publicitaire. Ils vous prétendent la même prestation avec une belle remise. mais à la parution des annuaires, une fois que vous les avez payés vous ne paraissez que dans une des éditions. A cela si vous les contactez, ils vous répondent que sur le bon de commande il y a bien la référence 478 format SDT2L1/43 et que c'est normal, c'est une seule édition ! et de plus vous raccroche au

nez.rnAttention donc, et je ne suis pas la seule à avoir été victime.rnSi vous aussi vous l'avez été, svp répondez moi. Je compte déposer plainte et les témoignages identiques peuvent servir pour tous.

Par **samso**, le **02/01/2008 à 19:19**

Bonjour,rnje suis scandalisée de voir que Le gérant de la Société ATCC (annuaires telecom conseil communication)rna passé un message au mois de decembre 2007 sur le site pour tenter de faire croire qu'il ne fallait pas les confondre avec les arnaqueurs cités dans ce forum,rnet bien moi je confirme que notre société s'est faite arnaquée par eux.rnrnEn effet, ils vous démarchent par téléphone, vous font croire que pour exactement les mêmes parutions ils sont 15 % moins chers que "les pages jaunes". c'est faux, au lieu de vous faire faire les mêmes parutions que les pages jaunes, ils en font la moitié. (ils nous ont pris 2890 euros pour nous faire la moitié de parution par rapport aux pages jaunes qui nous prenaient eux 3500 euros)rn Nous, nous paraissions depuis 10 ans dans les 2 éditions (botins professionnels des pages jaunes) Nord et Sud de notre département avec un pavé publicitaire. Ils vous prétendent la même prestation avec une belle remise. mais à la parution des annuaires, une fois que vous les avez payés vous ne paraissez que dans une des éditions. A cela si vous les contactez, ils vous répondent que sur le bon de commande il y a bien la référence 478 format SDT2L1/43 et que c'est normal, c'est une seule édition ! et de plus vous raccroche au nez.rnAttention donc, et je ne suis pas la seule à avoir été victime.rnSi vous aussi vous l'avez été, svp répondez moi. Je compte déposer plainte et les témoignages identiques peuvent servir pour tous.

Par **Visiteur**, le **03/01/2008 à 10:02**

BonjourrnCe message, entre autre, pour « Samso » (message du 02/01/2008) car je suis, aussi, scandalisé par ces propos.rnrnJe suis le gérant d'A.T.C.C. (Annuaires Telecom Conseil Communication) qui n'a rien à voir avec « Annuaire Telecom ». Notre société a des coordonnées et un n° de RCS qui pour leur part sont bien réels.rnrnD'autre part notre société n'a jamais pris de commande par téléphone. Nos commerciaux rencontrent systématiquement nos Clients.rnrnCette personne (Samso) a des propos calomnieux car, entre autres, concernant cette commande, A.T.C.C. a émis une facture de 360 euros HT pour sa prestation. Cette personne a signé un bon avec le détail de sa commande ainsi que les conditions générales de ventes.rnrnIl est très clair que si cette personne poursuit ses propos calomnieux envers la société A.T.C.C. (Annuaires Telecom Conseil Communication) cette dernière portera plainte pour diffamation.rnrnJe demande aux membres du présent forum de bien vouloir vérifier avec qui ils ont signé et de ne pas confondre les 2 sociétés avant de faire des démarches qui pourraient se retourner contre eux.

Par **samso**, le **04/01/2008 à 18:56**

bonsoir,rnrnje confirme l'intégralité de mes propos. rnJe n'ai jamais dit que la commerciale (Mme Petit du nom du gérant) ne se déplaçait pas : le premier contact est téléphonique et on

vous rappelle plusieurs fois, très aimable biensûr et très persuasif et ensuite la personne se déplace pour vous faire signer un bon de commande où l'on ne parle pas d'édition nord et sud (il y a juste sur ce bon de commande) les numeros que j'ai déjà cités dans mon dernier mail et qui ne veulent rien dire pour un simple client. (ce sont des codes ..)rnVous y allez en toute confiance ! puisque l'on vous dit que l'on fait la même chose que l'année d'avant rn et puis la commerciale arrive avec son petit chien dans les bras !!(ce qui paraît très étonnant !) je n'avais jamais vu cela auparavant et elle vous a au barratin, on s'attendri sur le beau toutourn Mais j'insiste, cette commerciale pour vous accrocher au téléphone et décrocher un rendez vous, vous dit clairement que sa société pour les mêmes prestations exactement que les pages jaunes vous fait 15% de remise, qu'avec la société ATCC vous y gagnez, que les pages jaunes sont nulles ...rnrnj'ai bien payé en tout 2890 euros (soit 430 euros de commision pour ATCC et le reste au nom des pages jaunes) mais n'empêche qu'au bout de compte si j'étais passé directement par les pages jaunes, mon pavé publicitaire serait bien passé dans les 2 éditions au lieu d'une seule et au lieu de 2890 euros pour un annuaire, j'aurais payé et même peut être pas .. 3500 euros pour deux annuaires (les pages jaunes qui connaissent la concurrence actuelle m'aurais peut être fait aussi finalement une remise ...).rnLors de ce rendez vous une autre personne était présente et peut également confirmer mes propos et témoignerrnrnNous considérons avoir été escroqué et non comptons déposer plainte.rnrnet pourquoi dans ce cas l'interlocutrice en question quand vous vous rendez compte de la supercherie, ne vous rappelle pas, puis quand vous téléphonez vous raccroche t -elle au nez, quand vous lui rappelez ses propres propos et son argumentation pour signer le bon de commande ??rnrnLe pire est que vous ne pouvez pas voir tout de suite que vous vous êtes fait avoir, car vous recevez automatiquement l'annuaire par exemple Nord qui correspond à votre situation géographique et pour avoir l'autre annuaire édition Sud, il faut le réclamer aux pages jaunes et cela met plusieurs mois pour l'obtenir. Là c'est trop tard, vous avez déjà payé...rnrnMerci à votre service juridique de me répondre sur la procédure à suivre dans ce genre de situation, en plus du dépôt de plainte.rnCordialementrnrnrnrntout ceci est bien trouble et est la stricte vérité, en aucun cas de la diffamation.

Par **Visiteur**, le 07/01/2008 à 15:19

Comme nous pouvons le constater « Samsø » persiste dans ses propos fallacieux ...
Nous n'avons pas de temps à perdre avec des personnes de mauvaise foi.
Nous vous conseillons de faire tout ce que vous souhaitez.
Nous vous sommons, par la présente, de cesser sur le champ vos propos diffamatoires. Pour notre part nous prendrons, en temps voulu et à votre encontre toutes les dispositions qui s'imposent.
Nous avons juste une chose à rajouter, nous n'avons jamais dénigré nos concurrents.

Par **Nihaooo**, le **20/01/2008** à **22:06**

Bonjour à tous. Je suis conseiller commercial au service des Pages Jaunes. Je suis le premier à constater que de plus en plus de sociétés essaient de jouer sur les mots pour utiliser la notoriété des pages jaunes. Certaines entreprises envoient directement des factures d'un montant de 300-400€ en moyenne pour référencer une boîte dans un annuaire qui n'est pas celui des pages jaunes. rnrnQuelques choses importantes à savoir:rnrn1. Pages jaunes n'envoie pas de facture comme ça. Ce n'est qu'après accord entre le commercial et le chef

d'entreprise que ce dernier recevra une proposition commerciale.rnrn2. Tout ne se traite pas par téléphone. Il existe des commerciaux terrain chez pages jaunes.rnrnUne méthode pour vite vérifier l'identité de la personne se présentant comme qqun des pages jaunes. Vers la fin des annuaires pages jaunes vous trouverez le numéro du service client. Ils vous indiqueront qu'elle est la personne s'occupant de votre dossier cette année. rnrnN'hésitez pas à poser des questions si vous avez besoin d'aide. rnrnDav_gaffory@hotmail.fr

Par **milie_65**, le **31/01/2008 à 09:37**

Bonjour,rnrnJe viens de découvrir ce forum car comme beaucoup de personne ma mère c'est fait bernier mais nous avons refusé de payer.rnPour l'instant elle a porté plainte et quand la société de l'annuaire téléphonique" l'a rappeler et qu'ils l'ont menacé elle leur a dit qu'elle était en contact avec la police car le document n'était pas conforme.rnVoilà pour l'instant c'est notre première démarche.rnJe voulais savoir si vous aussi vous avez été victime de ces méprisables escrocs les poursuites que vous avez engagé et comment a évolué la situation.rnrnDans l'attente de votre réponse, je vous remercie d'avoir entendu mon coup de gueule.

Par **nath17**, le **04/02/2008 à 21:26**

salut à tous je suis nouvelle parmi vous et je recheche un conseil une solution car j'ai payé 3229.2euros à l'@nnuaire pages 118 .Maintenant on a compris que c'etait une arnaque mais concretement qu'est ce que je fais maintenant dois-je porter plainte? contacter un avocat sachant que je n'ai pas les moyens d'une procédure judiciaire.Je suis complètement désespérée alors merci de m'aider

Par **Jurigaby**, le **04/02/2008 à 21:41**

Bonjour.rnrnVous pouvez porter plainte sur le fondement de la publicité mensongère si cela rentre dans le cadre de l'article qui suit:rnrn-C'est gratuit et vous n'avez pas besoin d'avocat.rnrn-C'est sur ce fondement que le premier site "arnaqueur" à savoir, la société "annuaire pro" avait été condamnée par le tribunal correctionnel.rnrn"Art. L.121-1 - Est interdite toute publicité comportant, sous quelque forme que ce soit, des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur, lorsque celles-ci portent sur un ou plusieurs des éléments ci-après ; existence, nature, composition, qualités substantielles, teneur en principes utiles, espèce, origine, quantité, mode et date de fabrication, propriétés, prix et conditions de vente de biens ou services qui font l'objet de la publicité, conditions de leur utilisation, résultats qui peuvent être attendus de leur utilisation, motifs ou procédés de la vente ou de la prestation de services, portée des engagements pris par l'annonceur, identité, qualités ou aptitudes du fabricant, des revendeurs, des promoteurs ou des prestataires. "

Par **nath17**, le **04/02/2008 à 21:52**

merçi jurigaby l'adresse de l'annuaire pages 118 est à bruxelles;mais le cheque que j'ai envoyé etait à une adresse à marseille.pensez vous qu'une plainte envers une boite basée à bruxelle est recevable;

Par **fredur**, le **14/02/2008 à 20:29**

voila il y a qu'elle que temp mes parent ce sont fait demarché par téléphone pour etre inscrit dans un annuaire d' entreprise et il on signé car il disait que s'été gratuit mais voila aujourd'hui il on tétéphoné pour demandé un virement de 900 euro par moi pedant 10 mois se qu'il on refusé donc on leur a demandé un chèque de 3500 euro pour le résiliation et qu'il sera remboursé sou 21 jours ce qu'il on fait quand pensée vous ? la boite se situe a paris mais nous avont du envoyé le cheque dans un centre de comptable situé a reims merci

Par **Jurigaby**, le **15/02/2008 à 18:29**

Bonjour.rnrnOn vous demande de verser de l'argent afin de vous faire rembourser dans 20 jours????

Par **pourjou**, le **18/02/2008 à 18:43**

Monsieur Jurigaby,rnrnrnrnLe problème de Fredur est arrivé à énormément de personnes car ces "pseudo sociétés" sont extrêmement malignes et vous manipulent tellement bien psychologiquement que certains se sont faits malheureusement prendre au piège. Je suis bien placée pour le savoir car ceci est arrivé à ma mère à qui on a dit que si elle n'allait pas dans la journée à la banque, ce serait encore bien pire ensuite et le montant versé est exorbitant! Elle-même n'arrive toujours pas à croire qu'elle a payé. Ces personnes vous manipulent par des coups de fil répétés et arrivent même à vous faire croire qu'ils sont là pour vous aider... Il se trouve malheureusement que ce jour là, ma mère était seule, de toute facon ma mère habite seule suite au décès de mon père et je peux vous dire qu'après un décès certaines personnes sont très déboussolées et commettent des erreurs. Ca parait absurde mais ca peut arriver à tout le monde.

Par **pourjou**, le **18/02/2008 à 18:58**

Monsieur Fredur,rnrnMême si vous avez payé, il se peut très fortement que ces personnes vous rappellent pour vous en demander encore plus, alors surtout ne leur répondez plus!rnAllez voir sur verif.com si cette societe existe en entrant son Numero de RCS.rnAllez porter plainte mais ne vous attendez pas à avoir des résultats dans l'immédiat, cest très

long...rnDe mon coté, j'ai tout de suite contacté la banque vers laquelle le virement avait été fait. J'ai obtenu pas mal d'informations et de fil en aiguille, je suis tombée sur une personne qui enquêtait sur ces escrocs. Elle même a su maigüiller. Je n'ai pas encore récupéré l'argent mais je reste optimiste. Mais aucune nouvelle du gendarme qui a pris ma plainte...rnQuelle est donc l'adresse de ce centre de comptable à Reims?rnEt comment s'appelle cette société?rnJ'espère pour vous que tout s'arrangera.rnCordialement

Par **Michel**, le **08/10/2008 à 16:08**

Ce n'est pas une réponse à proprement parler... C'est une mise en garde contre les arnaques à l'annuaire, toujours plus fréquentes, toujours plus lourdes (11400 € par an... HT, pour un engagement quinquennal...) Soyez vigilants... prenez le temps de lire ce qui est écrit en petites lettres, sans vous laisser éblouir par le "0" de prétendue gratuité... et pourquoi ne pas transmettre au service de répression des fraudes les fameux FAX que vous recevez, seul moyen d'atteindre ces sociétés- bidons !

Par **nico341**, le **22/01/2009 à 17:08**

Bonjour, mon père a reçu au mois de novembre un appel téléphonique du même genre que l'annuaire telecom, demandant de renvoyer un fax tamponné signé avec les renseignements de sa société pour faire un transfert d'annuaire.rnLa société en question s'appelle annuaire 118 telecom, aujourd'hui ils viennent d'appeler mes parents pour demander la somme de 10200 euros.rnNous allons contacter la DGCCRF et nous vous tiendrons au courant.rnFaites donc attention à vous les arnaques sont loin d'être terminées.

Par **elisabeth schneider**, le **25/03/2009 à 09:47**

Je viens de me faire arnaquer par Annuaire telecom 118. Veuillez déposer vos plaintes au commissariat de CannesrnCommissaire Trives au 04 93 06 22 35rnPoursuivons cette compagnie frauduleuse jusqu'au bout !!!!

Par **collecmania**, le **27/05/2009 à 20:32**

bonjour étant moi même auto entrepreneurs j'ai reçu cette arnaque j'ai fait mon enquête téléphoné au greffe du tribunal de commerce de ma ville le greffe m'a dit d'envoyer un courrier au procureur de plus j'ai contacté l'hébergeur qui est ovh du site annuaire telecom118.fr la personne au tel m'a dit de porter plainte à la gendarmerie et que la gendarmerie les contacterait pour fermer le site mes si d'autres personnes appellent ovh et font la même démarche ça sera pas mal de plus j'ai fait mon enquête avec le rcs de la société la personne soit disant responsable n'existe pas en France voilà ce qu'on trouve au rcs rnAdresse : 3 RUE DE L'ANGOUMOISrn95100ARGENTEUIL rnEtablissements : 1 rnActivité : Code NAF : 8220Z rnLibellé activité : Activités de centres d'appels rnInformations juridiquesrnDate de création :

01 février 2008 rnForme juridique : SARL unipersonnelle rnCapital social : 10 000 EURO
rnrnFonction : Gérant rnNom : CHMIEL Teresa rnDate de naissance : 18 Juillet 1958 rnLieu
de naissance : GRYFINO POLOGNE rn rnPlus de dirigeants,cliquez icirn rnDERNIERES
PUBLICATIONS AUX JOURNAUX OFFICIELS rn rn11-04-2008 : Immatriculations au
RCSrnImmatriculation d'une personne morale suite au transfert du siège hors ressort.rn10-04-
2008 : Créations rnj'ai appris rnSIRET : 502 909 641 00024 rnrnde plus la personne enregistre
chez ovh n'est pas la meme surtout n'appelez pas le numero surtaxé sur les facture ont tombe
juste sur un repondeur et en plus il gagne de l'argent avec ca vous pouvez aussi contactez
votre chambre de commerce pour que d'autres personne soit informé et ne ce fasse pas aussi
arnaqué surtout ne payer pas car vous n'aurez aucun recourt vue que c'st paiement par
cheque uniquement voila si vous voulez des renseignement vous pouvez toujours me
contactez cordialement collecmania

Par **collecmania**, le **27/05/2009 à 20:32**

bonjour etant moi meme auto entrepreneurs j'ai recu cette arnaque j'ai fait mon enquete
telephoné au greffe du tribunal de commerce de ma ville le greffe ma dit d'envoyer un courrier
au procureur de plus j'ai contactez l'hebergeur qui est ovh du site annuaire telecom118.fr la
personne au tel ma dit de porte plainte a la gendarmerie et que la gendarmerie les contacterai
pour faire fermé le site mes si d'autres personne appel ovh et font la meme demarche ca serai
pas mal de plus j'ai fait mon enquete avec le rcs de la société la personne soit disant
responsable n'existe pas en france voila ce qu'on trouve au rcs rnAdresse : 3 RUE DE L
ANGOUMOISrn95100ARGENTEUIL rnEtablissements : 1 rnActiviternCode NAF : 8220Z
rnLibellé activité : Activités de centres d'appels rnInformations juridiquesrnDate de création :
01 février 2008 rnForme juridique : SARL unipersonnelle rnCapital social : 10 000 EURO
rnrnFonction : Gérant rnNom : CHMIEL Teresa rnDate de naissance : 18 Juillet 1958 rnLieu
de naissance : GRYFINO POLOGNE rn rnPlus de dirigeants,cliquez icirn rnDERNIERES
PUBLICATIONS AUX JOURNAUX OFFICIELS rn rn11-04-2008 : Immatriculations au
RCSrnImmatriculation d'une personne morale suite au transfert du siège hors ressort.rn10-04-
2008 : Créations rnj'ai appris rnSIRET : 502 909 641 00024 rnrnde plus la personne enregistre
chez ovh n'est pas la meme surtout n'appelez pas le numero surtaxé sur les facture ont tombe
juste sur un repondeur et en plus il gagne de l'argent avec ca vous pouvez aussi contactez
votre chambre de commerce pour que d'autres personne soit informé et ne ce fasse pas aussi
arnaqué surtout ne payer pas car vous n'aurez aucun recourt vue que c'st paiement par
cheque uniquement voila si vous voulez des renseignement vous pouvez toujours me
contactez cordialement collecmania

Par **collecmania**, le **29/05/2009 à 01:24**

bonjour etant moi meme auto entrepreneurs j'ai recu cette arnaque j'ai fait mon enquete
telephoné au greffe du rnrntribunal de commerce de ma ville le greffe ma dit d'envoyer un
courrier au procureur de plus j'ai contactez rnrnl'hebergeur qui est ovh du site annuaire
telecom118.fr la personne au tel ma dit de porte plainte a la gendarmerie rnrnet que la
gendarmerie les contacterai pour faire fermé le site mes si d'autres personne appel ovh et font
la meme rnrndemarche ca serai pas mal de plus j'ai fait mon enquete avec le rcs de la société
la personne soit disant rnrnresponsable n'existe pas en france voila ce qu'on trouve au rcs

rnAdresse : 3 RUE DE L ANGOUMOISrn95100ARGENTEUIL rnEtablissements : 1
rnActiviternCode NAF : 8220Z rnLibellé activité : Activités de centres d'appels rnInformations
juridiquesrnDate de création : 01 février 2008 rnForme juridique : SARL unipersonnelle
rnCapital social : 10 000 EURO rnrnFonction : Gérant rnNom : CHMIEL Teresa rnDate de
naissance : 18 Juillet 1958 rnLieu de naissance : GRYFINO POLOGNE rn rnPlus de
dirigeants,cliquez icirn rnDERNIERES PUBLICATIONS AUX JOURNAUX OFFICIELS rn rn11-
04-2008 : Immatriculations au RCSrnImmatriculation d'une personne morale suite au transfert
du siège hors ressort.rn10-04-2008 : Créations rnj'ai appris rnSIRET : 502 909 641 00024
rnrnde plus la personne enregistre chez ovh n'est pas la meme surtout n'appelez pas le
numero surtaxé sur les facture rnrnont tombe juste sur un repondeur et en plus il gagne de
l'argent avec ca vous pouvez aussi contactez votre chambre rnrnde commerce pour que
d'autres personne soit informé et ne ce fasse pas aussi arnaqué surtout ne payer pas car vous
rnrnn'aurez aucun recours vue que c'st paiement par cheque uniquement voila si vous voulez
des renseignements vous rnrnpouvez toujours me contactez cordialement collecmaniarrrnvous
avez comme recours de porté plainte aupres du commissariat de police de votre ville ou a la
gendarmeriernrnbonjour suite mon enquete j'ai pu contactez une personne en charge de
l'affaire a la police que je pe pas cité mais rnrnce que je peut vous dire c'est qu'il y a deja une
enquete et que les personne ont comme recours de déposé plainte rnrnaupres de leurs
commissariat ou a la gendarmerie ou au procureur du tribunal de commerce de votre ville ou
de votre rnrndépartement et de précise qu'il y a deja une enquete en court a paris et a canne a
ce sujet mais sachez que cette rnrnarnaque touche toute la france

Par **collecmania**, le **29/05/2009** à **01:27**

bonjour etant moi meme auto entrepreneurs j'ai recu cette arnaque j'ai fait mon enquete
téléphoné au greffe du rnrntribunal de commerce de ma ville le greffe ma dit d'envoyer un
courrier au procureur de plus j'ai contactez rnrnl'hebergeur qui est ovh du site annuaire
telecom118.fr la personne au tel ma dit de porte plainte a la gendarmerie rnrnet que la
gendarmerie les contactera pour faire fermé le site mes si d'autres personne appel ovh et font
la meme rnrndemarche ca serai pas mal de plus j'ai fait mon enquete avec le rcs de la société
la personne soit disant rnrnresponsable n'existe pas en france voila ce qu'on trouve au rcs
rnAdresse : 3 RUE DE L ANGOUMOISrn95100ARGENTEUIL rnEtablissements : 1
rnActiviternCode NAF : 8220Z rnLibellé activité : Activités de centres d'appels rnInformations
juridiquesrnDate de création : 01 février 2008 rnForme juridique : SARL unipersonnelle
rnCapital social : 10 000 EURO rnrnFonction : Gérant rnNom : CHMIEL Teresa rnDate de
naissance : 18 Juillet 1958 rnLieu de naissance : GRYFINO POLOGNE rn rnPlus de
dirigeants,cliquez icirn rnDERNIERES PUBLICATIONS AUX JOURNAUX OFFICIELS rn rn11-
04-2008 : Immatriculations au RCSrnImmatriculation d'une personne morale suite au transfert
du siège hors ressort.rn10-04-2008 : Créations rnj'ai appris rnSIRET : 502 909 641 00024
rnrnde plus la personne enregistre chez ovh n'est pas la meme surtout n'appelez pas le
numero surtaxé sur les facture rnrnont tombe juste sur un repondeur et en plus il gagne de
l'argent avec ca vous pouvez aussi contactez votre chambre rnrnde commerce pour que
d'autres personne soit informé et ne ce fasse pas aussi arnaqué surtout ne payer pas car vous
rnrnn'aurez aucun recours vue que c'st paiement par cheque uniquement voila si vous voulez
des renseignements vous rnrnpouvez toujours me contactez cordialement collecmaniarrrnvous
avez comme recours de porté plainte aupres du commissariat de police de votre ville ou a la
gendarmeriernrnbonjour suite mon enquete j'ai pu contactez une personne en charge de
l'affaire a la police que je pe pas cité mais rnrnce que je peut vous dire c'est qu'il y a deja une

enquête et que les personnes ont comme recours de déposer plainte auprès de leurs commissariats ou à la gendarmerie ou au procureur du tribunal de commerce de votre ville ou de votre département et de préciser qu'il y a déjà une enquête en cours à Paris et à Cannes à ce sujet mais sachez que cette arnaque touche toute la France

Par **MOTA**, le **15/12/2010** à **14:26**

Nous aussi nous avons été victimes de cet site d'annuaires, nous avons payé une première fois et ensuite avons contacté un avocat qui a porté plainte au niveau Européen car c'est une boîte en Espagne. Cela fait quelques mois que nous ne recevons plus de relance. Bien lire les petites lettres en bas de la page ou en haut. Il y a une autre Site qui arnaque aussi c'est PARITEL car impossible de résilier le contrat sans une grande perte; si vous avez des infos là dessus faites savoir SVP

Par **minuche**, le **27/01/2011** à **16:42**

salut à tous !!! cela fait 9 ans que je suis à mon compte alors croyez-moi que je connais la situation !!! déjà il vous appelle en numéro caché, après il ne sonne pas clair dans ce qu'il vous dit, donc je reste très très calme en leur posant plein de questions bêtes je m'amuse à les mener en bateau pendant un long momentaprès j'insiste pour avoir leurs numéros de tel !! et là comme par hasard il raccroche !!! il faut les prendre pour des couillons c'est tout ce qu'il mérite et surtout ne jamais les payer !!!!

Par **AMELIE974**, le **10/02/2011** à **07:14**

Bonjour j'habite à la Réunion j'ai ouvert mon entreprise y a peu de temps. J'ai été contacté par L'ANNUAIRE DU DEPARTEMENT 75011 cité Joly à Paris me demandant de régler une somme de 800€ pour paraître dans leur annuaire. Je n'ai pas vérifié après avoir été harcelé une à deux fois par semaine par téléphone j'ai donc envoyé cette somme à L'ANNUAIRE DU DEPARTEMENT; A ce jour il me disent avoir du retard dans la parution et je n'ai rien reçu. Je pense mettre fin à ça. Je voudrais savoir si d'autres personnes sont dans le même cas que moi et quel recours pourrais-je avoir svp? En vous remerciant d'avance

Par **laure**, le **13/03/2011** à **13:15**

bonjour à tous je vous raconte brièvement ma petite histoire: mon père est artisan et du coup un commercial se faisant passer pour un salarié de France Annuaire a appelé ma mère en lui disant j'ai contacté votre mari qui m'a dit de vous appeler car je vais vous envoyer un fax qui faut me signer rapidement pour valider un encart publicitaire à France Annuaire etc.... Elle étant naïve et faisant confiance à cet homme a reçu le fax l'a tamponné et renvoyé par fax directement.... 2 mois après elle reçoit un coup de téléphone en lui disant

qu'elle n'a pas payé sa facture.... du coup elle dit qu'elle facture???? IL LUI DIT LA FACTURE pour paraître dans France Annuaire etc... elle dit mais mon mari part en retraite ds 3 mois on ne veut pas de cette pub et là le gars répond mais madame vous avez signé le fax et vous vous êtes engagée pour 12 mois et c'est 950€ht par mois....elle dit que non qu'elle ne veut pas payer qu'ils l'ont trompé ect qu'elle va prendre un avocat...le gars s'énerve commence à être menaçant et lui dit bien prenait un avocat votre petite entreprise ne pourra rien faire contre la nôtre on va bloquer vos comptes il lui a fichu la trouille depuis 10 jours elle dort plus elle ne sait pas comment raconter cela à mon père 12000€ à donner sur l'année c'est énorme pour quelque chose qu'ils ne veulent pas...cet homme n'arrête pas de l'appeler elle a payé déjà une première fois et lui dit qu'il peut l'arranger et lui faire payer plus que 3 mois encore et arrêter soit plus de 3000€ elle est désespérée!!!elle vient de me raconter tout cela je n'étais pas au courant j'ai bondi sur ma chaise je suis commerçante et c'est genre de trucs j'en reçois tous les mois...quel recours peut-on avoir???? je pense que c'est une arnaque car elle n'est tjrs pas parue sur ce fameux site et le chèque au lieu de le faire à France Annuaire il fait le faire à l'édition France Annuaire puis les documents sont très douteux....elle n'a jamais reçu de facture a réglé bizarre!!! c'est une fois qu'ils ont reçu le paiement qu'ils envoient une soit disant facture sans entête sans rien....

Par jlmym, le 11/04/2011 à 22:29

Je crois que je suis aussi victime de la Ste PARITEL. Ils nous font signer une commande qui était sensée regrouper une offre packagée de location de matériel de téléphonie + entretien + communications comprises, et vous recevez, après installation partielle du matériel, un décompte de mensualités de leasing ne portant que sur une partie du matériel, pour le montant prévu pour l'ensemble. Lorsqu'on regarde les clauses de résiliation, on se rend compte qu'il faut payer 11 mois de location... pour rien donc. Si vous avez entendu parler d'un collectif à ce sujet, merci de le signaler.

Par jmlm56, le 27/10/2011 à 09:48

j'ai été condamnée par le tribunal de commerce de Paris à verser 10.000 € que je vais mettre sur un compte bloqué vu qu'ayant fait appel par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de Paris que je n'avais pas avant, vu que j'ai signé début avril un contrat avec un individu du 22 vu qu'Orange me prenait pour un gros pigeon? donc cet individu avec carte commerciale paritel tel; 06 60 88 79 88 et annessé dans le 22 à Tregueux je me suis dit ça y est je vais pouvoir travailler avec opérateur de proximité et bien en définitive à Tregueux cabine tel; ou on a la défense et jamais même pers; je signe un contrat paritel truqué falsifié en rente pour 5 ans pour le voyou qui dirige cette véritable industrie magouilleuse à la défense donc il y a abus de confiance extorsion sans parler du harcèlement que j'ai subi fin août France Telecom est venu pour monter une ligne que j'ai refusée avec ordre de qui mystère plus chantage menaces avec n° commençant par 02 97 comme ils ont fait croire à un garagiste du 56 adresse parc Pompidou avec tel; 02 96;; ce commercial est un véritable vampire qui est entrain d'hypnotiser les Lannionnais en ce moment où il a été vu par 2 fois en 8 jours donc il faut qu'on se regroupe le plus vite possible pour tribunal et manifester s'il le faut j'ai du mal à croire que Mr Baroin et Lefevre apprécieront ces magouilles;rncontactez moi pour nous monter un collectifrn06.08.81.99.65

Par **chouchoune**, le **06/04/2012 à 18:01**

bonjour mon mari etant artisan a reçu des appeles "annuaires telecom" il lui on dit que c'etait 698€ pour l'annee et en faites c'etait 5980€ qu'il a regle (car menace de huissier) reglement a l'odre de "neuf3telecom" et la il nous dit que c'est un engagement pour 5 ans donc il nous demande des sous pour annulee les 5 ans mais sur le bon de commande il y a bien marque dans observation:"campagne annuelle de douze mois non renouvelable" que devons nous faire et en plus il y a marque "date de 1er mise en ligne mensuelle mars 2012" et il sur le bon de commande le numero de la societe de mon mari n'est pas le bon et de plus je n'arrive pas trouve leur site pour voir que faire hellppppprnmerci

Par **CatSteven**, le **23/06/2013 à 20:00**

BonjourrrnrnJ'ai été moi aussi victime de la même mauvaise expérience que Samso, avec la société de conseil ATCC.rnrnPour faire court, j'avais demandé, pour la parution papier, 2 encarts de type J3CQ (pour 2 rubriques différentes), dans 1 ville et 2 annuaires (les 2 annuaires de mon département).rnrnSur le devis reçu, parfaitement clair car entièrement rédigé sous Word, il était bien indiqué que les 2 encarts paraîtraient dans les 2 annuaires.rnrnLe contrat, partiellement rédigé à la main, l'était beaucoup moins (clair), et je n'ai pas compris que JMPL1T1 désignait un encart à peine plus grand qu'un timbre poste (et non pas la case de renvois).rnrnJ'ai donc signé les yeux fermés, le contact avec ATCC ayant été bon, je ne me suis pas méfié.rnrnLorsque j'ai eu l'un des annuaires entre les mains, j'ai d'abord cru que les Pages Jaunes m'avaient oublié ! Ce n'est qu'en regardant attentivement que j'ai constaté que j'étais bien présent, mais dans un format minuscule.rnrnLa société ATCC n'a pas voulu reconnaître son "erreur" (je devrais même écrire "ses erreurs", car il y en avait d'autres).rnJ'ai donc engagé une action en justice. Si vous aussi, vous avez été victime de cette société, je vous remercie de vous faire connaître. Nous pourrions échanger sur nos expériences, ce qui donnera d'autant plus de poids à notre demande de réparation devant le tribunal de commerce.